



MODALITES DE SELECTIONS AUX COMPETITIONS INTERNATIONALES 2021 POUR LA FORCE ATHLETIQUE

Préambule

Les modalités de sélection telles que définies ci-dessous ne dérogent pas aux règlements sportifs des différentes disciplines de la FFForce.

L'objectif prioritaire de l'Equipe de France pour l'année 2021 est l'obtention de médailles lors des Championnats du Monde Open et/ou atteindre le 8^{ème} rang mondial selon les modalités de classement ministérielle. (Classement des médailles ou ranking IPF)

Pour les athlètes pouvant prétendre à une sélection internationale dans différentes catégories d'âge ainsi que plusieurs disciplines (Powerlifting, Benchpress, Développé couché), le comité de sélection veillera à limiter le cumul des objectifs afin de préserver leur intégrité physique.

Pour la catégorie jeune, l'objectif est de préparer et aguerrir les athlètes susceptibles d'intégrer le collectif de l'Equipe de France pour les Championnats du Monde Open.

Tout athlète prétendant à une sélection internationale devra être à jour de la surveillance médicale réglementaire et ne pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire ou dans l'attente de passage devant la commission de discipline.

COMPETITIONS INTERNATIONALES DE REFERENCE

- **Championnats du Monde Open, Juniors et Subjuniors** du 23 septembre au 03 octobre 2021 à Minsk (Biélorussie)
- **Championnats d'Europe Open, Juniors et Subjuniors** du 03 au 12 décembre 2021 à Vasteras (Suède)

Autres compétitions internationales sur sélection DTN :

- **Coupe d'Europe Universitaire** du 26 au 28 août 2021 à Mérignac (France)
- **Coupe du Monde Universitaire** du 5 au 10 juillet 2021 à Vilnius (Lituanie)

- **Championnats de l'Europe de l'Ouest** du 03 au 05 septembre 2021 à Hamm (Luxembourg).
- **Arnold Classic Europe** en septembre 2021 (Espagne)

Championnats du Monde Open et Juniors

Objectifs

Placer un maximum d'athlètes parmi les finalistes et obtenir des médailles pour les meilleurs d'entre eux.

Sélection

Après les championnats de France Jeunes (pour les juniors) et Elite (pour les opens) 2021 auxquels la participation est obligatoire pour prétendre à une sélection dans sa catégorie d'âge, et en fonction de la forme des athlètes, les entraîneurs nationaux proposeront une liste d'athlètes sélectionnables au DTN.

Celui-ci retiendra alors en sélection définitive et en priorité, les athlètes qui présenteront un fort potentiel de médaille au total des trois mouvements lors de ces championnats et qui seront inscrits au minimum dans le top 8 à l'issue des « preliminary » pour la catégorie open, et les athlètes qui seront inscrits parmi le top 5 pour les sub-juniors et juniors.

La prise en charge financière totale de la fédération ne se fera que pour les athlètes pouvant prétendre à une 5^{ème} place minimum chez les opens et une 3^{ème} place minimum chez les jeunes.

Les athlètes ne pouvant se classer à ce niveau pourront donc se déplacer à leurs frais*. La FFForce ne prendra alors en charge que les frais liés aux contrôles antidopage (et non les frais d'inscription), une partie des équipements sportifs et la mise à disposition d'un coach sur place.

*A noter que si un athlète devant se prendre en charge avant le départ réalise une performance telle que citée ci-dessus, il sera procédé à un remboursement de ses frais de déplacement.

Championnats d'Europe Open Juniors et Subjuniors

Objectifs

Aguerrir nos meilleurs athlètes sur les plateaux internationaux et obtenir un maximum de médailles au total pour les meilleurs d'entre eux.

Modalités de sélection

La WEC 2021 pourra faire office de test de sélection pour certains athlètes. Les résultats des mondiaux 2021 seront pris en compte pour les autres.

Enfin, la fédération organisera un test match courant octobre, auquel seront convoqués certains athlètes ayant réalisé les minima Collectif France et Europe de leurs catégories d'âges respectives à compter du 1^{er} septembre 2020. La participation sera obligatoire pour prétendre à une éventuelle sélection (sauf dérogation motivée du président de la CSNFA et du DTN). A l'issue de ce test match, le DTN retiendra en sélection définitive les athlètes ayant réalisé les minima et, en priorité, les athlètes qui présenteront un fort potentiel de médaille au total des trois mouvements lors de ces championnats. Seuls pourront prétendre à une sélection internationale les athlètes ayant participé à une finale France individuelle au cours de la saison précédente.

Le DTN retiendra alors en sélection définitive et en priorité, les athlètes qui présenteront un fort potentiel de médaille au total des trois mouvements lors de ces championnats et qui seront inscrits au minimum dans le top 8 à l'issue des « preliminary » pour la catégorie open, et les athlètes qui seront inscrits parmi les 5 premiers pour les sub-juniors et juniors.

La prise en charge financière totale de la fédération ne se fera que pour les athlètes pouvant prétendre à une 5^{ème} place chez les opens et une 1^{ère} place chez les jeunes.

Les athlètes ne pouvant se classer à ce niveau pourront donc se déplacer à leurs frais*. La FFForce ne prendra alors en charge que les frais liés aux contrôles antidopage (et non les frais d'inscription), une partie des équipements sportifs et la mise à disposition d'un coach sur place.

*A noter que si un athlète devant se prendre en charge avant le départ réalise une performance telle que citée ci-dessus, il sera procédé à un remboursement de ses frais de déplacement.

Championnats de l'Europe de l'Ouest (WEC) et Arnold Classic Europe

Objectifs

Préparer les athlètes en devenir, en sélectionnant en priorité des athlètes juniors et sub-juniors qui ont un potentiel de progression important et des seniors à fort potentiel ayant réalisés les minima d'intégration aux collectifs France.

Ces compétitions peuvent aussi faire office de tests de sélection pour les championnats d'Europe 2021.

Modalités de Sélection

Après les championnats de France jeunes et open 2021, et en fonction de la forme des athlètes, les entraîneurs nationaux proposent au DTN une liste d'athlètes sélectionnables pour ces championnats. Le DTN proposera la sélection définitive à la fin de la saison sportive.

Coupe d'Europe Universitaire

Objectifs

Représenter la FFForce et la FFSU.

Modalités de participation

Cette compétition peut concerner tous les athlètes ayant moins de 25 ans, possédant une carte d'étudiant et ayant réalisé les minima exigés. A noter que les étudiant ayant obtenu leur diplôme la saison précédente peuvent également postuler pour une sélection.

A noter que les étudiants devront être détenteurs d'un survêtement représentant leur université ou à défaut un survêtement neutre (pas de survêtement de club). Au cas où certains athlètes seraient détenteur d'un survêtement de l'équipe de France, ils seront autorisés à le porter. Il sera également possible de commander un survêtement MIZUNO, sponsor officiel de la fédération, auprès du DTN ou du responsable fédéral du Sport Universitaire.

Sélection

Toutes les compétitions antérieures à la date prévue à compter de septembre 2020 pourront être prise en compte cette saison au regard des problématiques de la saison 2019/2020.

Les étudiant désireux d'être sélectionnés devront en faire la demande écrite par mail à l'adresse suivante : contact@ffforce.fr

La fédération prendra financièrement en charge les 2 meilleurs athlètes (un homme et une femme) à l'issue de la compétition.

Les autres athlètes prendront en charge la totalité des frais, à l'exception de ceux liés aux contrôles antidopage.

Coupe du Monde Universitaire

Objectifs

Représenter la FFForce et la FFSU.

Modalités de participation

Cette compétition peut concerner tous les athlètes ayant moins de 25 ans, possédant une carte d'étudiant et ayant réalisés les minimas exigés. A noter que les étudiant ayant obtenu leur diplôme la saison précédente peuvent également postuler pour une sélection.

A noter que les étudiants devront être détenteurs d'un survêtement représentant leur université ou à défaut un survêtement neutre (pas de survêtement de club). Au cas où certains athlètes seraient détenteur d'un survêtement de l'équipe de France, ils seront autorisés à le porter. Il sera également possible de commander un survêtement MIZUNO, sponsor officiel de la fédération, auprès du DTN ou du responsable fédéral du Sport Universitaire.

Sélection

Toutes les compétitions antérieures à la date prévue à compter de septembre 2020 pourront être prise en compte cette saison au regard des problématiques de la saison 2019/2020.

Les étudiant désireux d'être sélectionnés devront en faire la demande écrite par mail à l'adresse suivante : contact@ffforce.fr

Le DTN retiendra alors en priorité les 2 meilleurs athlètes (un homme et une femme) qui présenteront un fort potentiel de médaille au total des trois mouvements.

Les autres athlètes universitaires non retenus mais désireux de participer à cette coupe du monde pourront le faire à leurs frais (hors frais liés aux contrôles antidopage), sous réserve de la réalisation des minima et de la validation par le DTN.

Attention

Afin de pouvoir prétendre et honorer une sélection en Equipe de France ou une sélection nationale, tout athlète devra être titulaire d'une licence FFForce valable pour la saison en cours.

Toute sélection peut être remise en cause pour :

- Blessure constatée,
- Méforme notoire,
- Non-respect de la convention SHN/Fédération,
- Non-respect de la charte de l'Equipe de France,
- Action pouvant constituer une infraction au règlement disciplinaire relatif à la lutte contre le dopage de la FFForce, qu'elle fasse l'objet d'une procédure, d'une mesure conservatoire ou non,
- Action pouvant relever de l'article 302 du règlement disciplinaire général de la FFForce, qu'elle fasse l'objet d'une procédure, d'une mesure conservatoire ou non.

Dans ce cas, le Président de la FFForce, le Directeur Technique National et /ou le médecin fédéral adressent un rapport circonstancié à l'instance compétente.

Ces modalités de sélection ont été élaborées dans le respect de la Charte de l'Equipe de France.

Elles sont validées dans les textes officiels de la FFForce.

Toute modification pourra y être apportée pour des raisons de force majeure et/ou dans l'intérêt supérieur de la France. Dans ce cas, celle-ci sera également validée et publiée.

Minima OPEN							
Femme	Col. Fr	Europe	Monde	Homme	Col. Fr	Europe	Monde
47	290	315	345	59	500	525	555
52	325	360	380	66	540	580	650
57	370	395	405	74	660	670	700
63	395	430	450	83	685	730	760
69	405	435	465	93	725	770	790
76	415	445	485	105	760	800	830
84	430	450	490	120	770	840	860
+84	440	520	540	+120	850	870	890

Minima Juniors							
Femme	Col. Fr	Europe	Monde	Homme	Col. Fr	Europe	Monde
43	220	240	250	53	370	430	440
47	265	285	295	59	440	445	465
52	280	320	330	66	510	540	590
57	320	360	370	74	590	630	640
63	340	370	390	83	630	670	700
69	345	390	405	93	675	700	725
76	360	405	425	105	715	760	770
84	375	420	430	120	745	790	810
+84	380	425	435	+120	760	800	850

Minima Sub-Juniors							
Femme	Col. Fr	Europe	Monde	Homme	Col.fr	Europe	Monde
43	185	195	230	53	360	400	410
47	210	230	245	59	400	420	430
52	235	270	305	66	450	490	500
57	250	325	335	74	505	575	590
63	285	365	370	83	545	590	625
69	295	370	375	93	600	640	655
76	320	375	380	105	610	655	665
84	325	380	385	120	620	660	670
+84	340	385	390	+120	630	665	675

Minima Universitaires

Femme	Europe	Monde	Homme	Europe	Monde
47	240	265	59	400	440
52	260	280	66	490	510
57	295	320	74	565	590
63	320	340	83	600	630
69	330	350	93	650	675
76	340	360	105	680	715
84	355	375	120	710	730
+84	365	380	+120	720	740

Grille de tolérance des poids de corps par catégories pour les seuls membres des collectifs France ayant déjà réalisé une compétition internationale dans leur catégorie de poids.

(2% arrondis au 50 g les plus proches)

catégorie	43	47	52	57	63	72	84
tolérance	43.85	47,95	53.05	58.15	64.25	73.45	85.70

catégorie	53	59	66	74	83	93	105	120
tolérance	54.05	60.20	67.30	75.50	84.65	94.85	107.10	122.40